

23 février 2009

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Qualité de vie dans le quartier de la plaine de Plainpalais».

Rapport de M. Rémy Burri, repris de M^{me} Catherine Hämmerli-Lang.

La pétition P-172 a été renvoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal en date du 17 mai 2006.

La commission des pétitions s'est réunie à deux reprises, le 2 avril 2007 sous la présidence de M. François Sottas, et le 29 septembre 2008 sous la présidence de M. Jean-Charles Lathion, pour étudier cet objet.

Le rapporteur tient à remercier M^{me} Tamara Saggini, procès-verbaliste, pour l'excellente qualité de ses notes de séances.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 2 avril 2007

Lors de cette séance, le président relève que la pétition P-172 avait été mise de côté pendant une année suite au changement de président à la commission des pétitions. De plus, le responsable de la pétition, contacté par le président, ne voulait plus être auditionné, car il avait reçu des messages désobligeants, mais il serait d'accord de discuter du sujet avec le président.

Durant cette séance, plusieurs pistes sont évoquées pour la suite à donner à cette pétition. Un commissaire propose d'aller sur place pour se rendre compte de la situation. Un commissaire trouve que, lorsque les pétitionnaires ne veulent pas se faire auditionnés, les pétitions peuvent être classées. Le même commissaire est d'accord qu'une pression est désagréable, et il ajoute que l'on ne pourra rien faire de plus, une grande partie est faite avec l'Eurofoot. Il est pour le classement de la pétition. Un commissaire trouve que cette pétition est bien argumentée, elle contient des propositions, et elle mérite d'être traitée. Un autre commissaire demande de donner au moins un retour au Conseil administratif.

Un commissaire propose de ne pas classer la pétition, mais d'aller sur place pour auditionner le responsable de la pétition.

Le président met aux voix les propositions:

- une visite sur place et rencontre de M. Mottier;
- auditionner au hasard un des signataires de la pétition;
- classement ou renvoi de la pétition au Conseil administratif.

La visite sur place et la rencontre de M. Mottier sont acceptées par 9 oui (1 L, 3 S, 1 DC, 1 R, 2 Ve, 1 AGT) et 2 abstentions (1 UDC, 1 AGT).

Séance du 29 septembre 2008

Audition de M^{me} Stéphanie Kohl et de M. Mirko Weber, pétitionnaires

M. Weber explique que cette pétition émane d'une tranche de la population qui se plaint du bruit sur la plaine de Plainpalais et que de nombreux signataires se sont joints à la pétition car ils n'étaient pas passionnés de foot. Il ajoute qu'il y a une dégradation de la qualité de vie dans le secteur.

M. Weber fait remarquer que l'installation d'un radar, comme demandé dans la pétition, n'est plus d'actualité depuis l'aménagement d'une zone 30 km/h. Il précise que, depuis l'Eurofoot, l'équipement en poubelles de tri est suffisant.

En ce qui concerne la cohésion sociale, M. Weber a remarqué moins de dea-lers mais pas plus d'agents municipaux, ni de travailleurs sociaux. Avant, il était assez fréquent de voir des jeunes se piquer. M. Weber a l'impression que les problèmes migrent et non qu'ils se règlent.

Etant architecte, M. Weber est au courant du nouveau projet pour l'aménagement de la plaine, il estime qu'il n'est pas axé sur la convivialité, mais plutôt sur un espace polyvalent qui tend vers le vide. M^{me} Kohl déclare que la qualité de vie est un peu délaissée, donc des espaces conviviaux pour recréer le lien social seraient bienvenus.

Les animations festives qui causent des nuisances sonores ne sont pas toujours signalées. Elles devraient l'être, de sorte à ce que les habitants puissent prendre des dispositions pour les éviter. M. Weber n'est pas pour une suppression des manifestations, mais uniquement pour une mise au courant sur différents panneaux installés sur la plaine.

Pendant l'Eurofoot, M. Weber a croisé des signataires de la pétition qui lui ont dit qu'ils étaient agréablement surpris de la manière dont cela se passait.

M^{me} Kohl annonce qu'il y a eu une pétition à cause du Mondial, les nuisances étaient de midi jusqu'au soir; même quand il pleuvait, les nuisances sonores étaient d'une puissance extrême. Quand ils pouvaient fermer les fenêtres qui vibraient, cela réduisait le bruit mais, avec la canicule, cela devenait invivable. Le

problème est surtout le nombre de manifestations car, au début, il y en avait peu et maintenant c'est le lieu des manifestations: le cirque, la foire, les manèges, etc. Selon M^{me} Kohl, c'est toutes les manifestations mises bout à bout dans l'année qui rendent le tout difficile à supporter.

A la question d'un commissaire concernant la lettre d'accompagnement de la pétition du 24 avril 2006, qui en plus de mentionner la plaine faisait également référence aux actes de déprédations aux portes des immeubles, M^{me} Kohl confirme que le problème du bruit a été mis en évidence, mais qu'il s'agit aussi de la qualité de vie du quartier. Des rassemblements créent un sentiment d'insécurité et l'on remarque de plus en plus de cambriolages de caves.

Un commissaire relève que l'Eurofoot n'est pas prêt d'être organisé à nouveau à Genève, donc, dans ce qui reste à faire, il faudrait des espaces de convivialité dans le projet architectural et un contrôle du niveau sonore tout au long de l'année. Le même commissaire rappelle qu'il y a une motion qui demande une meilleure information pour toutes les manifestations sur la plaine.

M^{me} Kohl précise que, sur une année, les habitants aimeraient pouvoir respirer, car il y a peu de battement entre les manifestations. M. Weber dit qu'il trouve intéressant la réflexion sur la possibilité de faire une fête en se passant de musique ou de musique amplifiée.

Un commissaire demande si les pétitionnaires ont fait parvenir une pétition similaire à l'Etat, car une partie des questions sont de son ressort et c'est lui qui peut demander que la loi soit appliquée en ce qui concerne le bruit, notamment. M^{me} Kohl et M. Weber n'ont pas connaissance d'une telle démarche.

Le président se dit sceptique sur d'autres auditions. Il suggère de donner des recommandations au Conseil administratif et de ne pas classer la pétition. Un commissaire de l'Union démocratique du centre dit qu'ils ont reçu un rapport du Conseil administratif sur les actions de la Ville pendant l'Eurofoot et que la Ville a bien fait son devoir. Un commissaire des Verts propose de classer la pétition. Un autre commissaire socialiste dit que ce n'est pas parce que la pétition est ancienne qu'il faut la classer sans recommandation. Il propose les recommandations suivantes:

1. un nouveau projet d'espace de convivialité aménagé;
2. que le Conseil administratif s'adresse au Canton pour faire respecter les normes OPBruit pour les nuisances sonores et les rayons lasers;
3. un espacement des manifestations tolérable par les habitants;
4. que le tri des poubelles le long de l'avenue du Mail soit fait à chaque manifestation;
5. que des panneaux indicateurs soient installés sur la plaine.

Un commissaire radical trouve qu'il y a trop de recommandations, revenir sur les poubelles n'est pas indispensable. Il pense qu'il faut surtout traiter les nuisances des manifestations. Quant à l'espace de convivialité, il est déjà prévu dans le projet de réaménagement de la plaine de Plainpalais.

Un commissaire des Verts trouve que cette pétition est confuse. Il comprend, mais ne voit pas comment renvoyer ces recommandations, car certaines ne sont pas formulées dans la pétition.

Le président commence par faire voter le classement de la pétition. Le classement de la pétition est refusée par 10 non (2 DC, 1 R, 1 UDC, 1 L, 3 S, 2 AGT) contre 3 oui (Ve).

Le président fait voter les recommandations proposées:

«Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif:

»1. dans le cadre du nouvel aménagement de la plaine de Plainpalais, de créer des espaces de convivialité;»

Cette recommandation est acceptée par 10 oui (2 DC, 1 UDC, 1 R, 1 L, 3 S, 2 AGT) et 3 abstentions (Ve).

«2. de s'adresser au Conseil d'Etat pour demander le respect des normes OPBruit lors des manifestations;»

Cette recommandation est acceptée à l'unanimité.

«3. de veiller à espacer les manifestations dans un temps acceptable pour la population;»

Cette recommandation est acceptée par 9 oui (2 DC, 1 R, 1 L, 3 S, 2 AGT) contre 4 non (1 UDC, 3 Ve).

«4. que le calendrier de l'occupation de la plaine de Plainpalais figure sur des panneaux indicateurs aux quatre coins de celle-ci;»

Cette recommandation est acceptée à l'unanimité.

«5. l'installation suffisante de poubelles de tri lors des manifestations.»

Cette recommandation est acceptée par 9 oui (2 DC, 1 UDC, 1 L, 3 S, 2 Ve) contre 2 non (1 Ve, 1 R) et 2 abstentions (2AGT).

La pétition est renvoyée au Conseil administratif avec les cinq recommandations.

Annexes: – pétition (formulaire de signatures et texte)
– lettre d'accompagnement

A retourner à M. Alexandre Nothier
10, av. du Mail ou 17, Bd. G. Favon

Petition concernant la qualité de vie dans le quartier de la Plaine de Plainpalais

Immeuble:

	NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				

VILLE DE GENEVE
COMMISSION DES PETITIONS
PALAIS EYNARD
Rue de la Croix-Rouge, 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Genève, le 19 avril 2006

PETITION concernant la qualité de vie dans le quartier de la Plaine de PLAINPALAIS

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Les soussigné(é)s, habitants de la Plaine de PLAINPALAIS, dénonçons la perte de notre qualité de vie à cause de l'augmentation de l'insécurité, de l'incivilité et des nuisances sonores qui rendent la vie impossible aux résidents de la Plaine de Plainpalais. Malgré toutes les bonnes intentions et les publications (réf: agir pour la ville ensemble, programme des engagements de la Ville de Genève vis-à-vis de l'Agenda 21), notre réalité n'est pas du tout celle décrite par ce document. Par exemple : on peut se poser la question de l'opportunité de supprimer 17 arbres pour modifier une entrée de parking...

Concernant :

La Sécurité des déplacements : Nous risquons notre vie chaque fois que nous tentons de traverser le passage pour piétons situé devant le 10, Avenue du Mail. Les limitations de vitesse ne sont jamais respectées, les accidents sont très fréquents.

Nous demandons la réinstallation d'un radar au niveau du 13 avenue du Mail

Le Tri des déchets : Lors de manifestations sur la Plaine de Plainpalais, la Plaine, ses abords et nos entrées d'immeubles regorgent de débris de toute sorte et servent de dépotoir

Nous demandons, que lors de manifestations, des poubelles de tri soient installées en suffisance le long de l'avenue du Mail

La Cohésion sociale : Le Conseil administratif de la Ville de Genève fait la promotion de la cohabitation intergénérationnelle !!! De la part de certains jeunes individus qui s'accaparent la Plaine de Plainpalais, nous subissons régulièrement des violences verbales, des agressions physiques, des menaces et nos enfants se font racketter au point de ne plus vouloir jouer dans l'espace Skate-parc ! Sans parler de la détérioration de nos véhicules. Nous sommes témoins, tous les jours, du manque total de respect des usagers du Skate parc qui ne respectent pas les horaires imposés et ne se préoccupent pas des personnes âgées et des enfants lorsqu'ils

déboulent sur les trottoirs avec leurs planches à roulettes. De plus, depuis que les trafiquants de drogues ont été chassés de la Place des Volontaires, nous sommes témoins des rendez-vous entre des dealers et des toxicomanes qui utilisent les nouvelles toilettes publiques, proche du Skate parc, pour s'injecter leur drogue. Quant aux citoyens, voisins de la Plaine de Plainpalais, ils n'ont pas d'espaces de convivialité et de rencontre aménagés pour eux ...

Nous demandons que des Agents municipaux, des Travailleurs sociaux hors murs et des Ilotiers de la Police soient présents et visibles en permanence sur la Plaine de Plainpalais, particulièrement autour du Skate parc afin de faire respecter la loi et les règlements, garantir notre sécurité et celle de nos enfants et rassurer la population.

Nous demandons que des espaces de convivialité soient aménagés pour accueillir des personnes désireuses de profiter en toute sécurité d'un lieu de verdure au cœur de la Ville.

Animations festives : Si nous apprécions des animations temporaires tel que Cirques, puciers et manifestations culturelles, nous insistons sur le fait que cet espace de la Plaine de Plainpalais, soit maintenu dans le cadre de son attribution lors de la Donation, « espace pour enfants, personnes âgées et citoyens, citoyennes, lieu de détente et de convivialité ». Or nous subissons de plus en plus des nuisances sonores générées par des décibels (dépassant largement les 93 décibels autorisés, voire les 125 décibels autorisés par dérogation...) notamment issus des musiques (de plus en plus excessives) des carrousels, des concerts autorisés ou sauvages, des manifestations diverses qui infligent aux habitants des nuisances sonores hors normes et insupportables.

Nous demandons que les nuisances sonores soient maîtrisées et que soit rigoureusement appliquée l'Ordonnance fédérale 814.49 du 24 janvier 1996 sur la protection contre les nuisances sonores et les rayons laser, lors de manifestations (Section 1. Art. 2- Section 2. Art. 4) ainsi que le règlement cantonal sur la protection contre le bruit et les vibrations (chapitre VI Nuisances sonores liées à des manifestations- art. 17)

Concernant les manifestations prévues lors des retransmissions sur écran géant des matchs du Mondial de football sur la Plaine de Plainpalais du 8 juin au 9 juillet prochain, soit 32 jours et nuits « animées » et vue la publicité faite par la presse qui annonce 200'000 personnes abondamment abreuvées... jusqu'à 2h du matin, nous craignons les débordements incontrôlables sur le voisinage, entraînant de graves désagrément pour les habitants des env. 500 appartements qui ont leurs fenêtres sur la Plaine malgré la bonne volonté des organisateurs...

Nous demandons que les manifestations soient déplacées au stade du Bout-du-Monde ou au stade de La Praille car nous avons calculé que le tram «15» met exactement 8 minutes pour se rendre de Plainpalais à l'Etoile, à deux pas du stade de La Praille. En cas de maintien de cette retransmission sur écran géant à la Plaine de Plainpalais, nous demandons que les organisateurs et les services publics garantissent la sécurité des résidents voisins et la salubrité des lieux environnants.

R 24.04.06

VILLE DE GENEVE
COMMISSION DES PETITIONS
PALAIS EYNARD
Rue de la Croix-Rouge, 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Genève, le 24 avril 2006

PETITION concernant la qualité de vie dans le quartier de la Plaine de PLAINPALAIS

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Nous vous faisons parvenir, ci-joint, la pétition susmentionnée afin que vous l'ayez à temps pour en prendre connaissance avant votre prochaine réunion.

Vu l'importance du nombre de demandes de formulaires pour la récolte des signatures que nous continuons à recevoir, nous vous les ferons parvenir, séparément, très prochainement.

Nous aimerions insister que notre pétition ne concerne pas uniquement l'annulation de la manifestation annoncée par le «Caribbean connection», mais concerne, surtout, la perte de la qualité de vie dans tout le quartier de Plainpalais.

Les événements bruyants se succèdent sans répit sur la Plaine et notamment les tous derniers, à savoir, le cirque du Soleil et la présence des forains (pendant deux semaines, avant et après le week-end de Pâques) à quelques mètres des fenêtres où nous habitons, ainsi que les actes de violence et déprédations commises aux portes de nos immeubles, ont été les éléments déclencheurs du cri d'alarme que représente cette pétition.

Nous espérons que vous allez tenir compte de ces remarques.

Avec tous nos respects.